

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU VALAIS

Porte ouverte sur le développement



M. Bernard Comby entouré de membres du comité d'initiative de la nouvelle société.

SION (jcz).— Le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire en Valais peut se vanter d'avoir fait un grand pas en avant. C'est hier, à Sion, que M. Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique, a annoncé la création de la Société académique du Valais. Elle devrait apporter son appui à des recherches entreprises par des étudiants valaisans ainsi qu'à des études réalisées dans le canton.

Le 12 février dernier, vingt-six projets issus des travaux de la commission Valais-universités étaient présentés publiquement. Quelques jours plus tard, M. Gérard de Haller, président de la Société académique de Genève, suggérait aux Valaisans la création d'une société cantonale «fille» de celle du bout du lac. La proposition est assortie d'un don de 50000 francs offert pour les premiers soins du nouveau-né.

«Le département a rapidement choisi un responsable chargé de créer cette société en la personne de M. Victor Zuchuat, président du Centre valaisan de perfectionnement des cadres, a rappelé M. Comby. Des contacts ont été pris pour créer un comité aussi diversifié que possible, composé de vingt-six personnes, et mettre au point des statuts.»

Valais de demain

«La création de cette société

est à situer dans le prolongement des efforts réalisés par le DIP en matière de politique de formation, a précisé M. Victor Zuchuat. L'enjeu en est le Valais de demain dont l'élévation du niveau de formation sera essentielle et l'orientation de l'activité professionnelle de plus en plus internationale.»

M. Zuchuat devait encore relever que la société académique jouerait un rôle de relais et de sensibilisation. Elle pourrait également être chargée de compléter et tenir à jour les inventaires de stages, emplois et thèmes de recherche universitaires créés par le DIP.

Appuis financiers

Côté financier, la société veut également apporter son appui, en fonction des possibilités, à des enquêtes intéressant le canton. M. Gilbert Fournier, délégué aux questions universitaires, a encore annoncé la création éventuelle d'un fonds de recher-

che universitaire qui viserait la préparation de projets qui pourraient ensuite être pris en charge soit par le Fonds national, soit par l'université.

Dans ce but, la société compte sur les cotisations de membres qu'elle attend nombreux et sur les dons.

«La Société académique valaisanne constitue à nos yeux une organisation essentielle pour un canton périphérique non doté d'une haute école», estime M. Fournier. Avec en point de mire la vision d'un Valais en Europe de l'an 2000 ouvert au développement culturel, économique et scientifique.

L'écho rencontré dans les universités est très favorable. La société permettra d'une part au Valais de sortir de son vase clos, et, d'autre part, aux universités de développer des projets jusqu'ici laissés de côté.

Cette collaboration devrait porter ses fruits très rapidement. La première assemblée générale a été fixée au 18 octobre.